

Guide de l'étudiant

Master 1 IPHD

Inclusion et Participation
Handicap, Difficultés, Dépendance

2023-2024



SOMMAIRE

CALENDRIER M1 IPHD - 2023-2024.....	2
CONTENUS DU MASTER 1.....	3
PROJET COLLABORATIF.....	6
LES STAGES.....	8
UN PARCOURS D'INITIATION A LA RECHERCHE.....	10
LA VIE DU MASTER.....	11
ANNEXES.....	13
Critères d'évaluation et barème oral « Méthodologie de projet (2) » - Projets collaboratifs.....	14
Courrier de cadrage pédagogique accompagnant toute sollicitation pour un stage d'accompagnement.....	17
Courrier de cadrage pédagogique accompagnant toute sollicitation pour un stage filé.....	20
Critères d'évaluation et barème du rapport de stage d'accompagnement.....	23
Critères d'évaluation et barème des oraux mutualisés du stage filé.....	26
Critères d'évaluation et barème du rapport stage filé M1.....	28
Le master 2 en alternance par contrat de professionnalisation.....	31

CALENDRIER M1 IPHD - 2023-2024

Semestre 1

Accueil (réunion de rentrée) : lundi 4 septembre 2023 matin

Vacances d'automne : du samedi 21 octobre au dimanche 29 octobre 2023

Stage d'accompagnement : du lundi 13 novembre au vendredi 24 novembre 2023

Remise des productions écrites : vendredi 22 décembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

Examens du S1 :

- mardi 9 janvier 2024 matin (à confirmer) : oral Numérique UE3
- mercredi 10 janvier 2024 matin : écrit sur table UE1 (2h)
- vendredi 12 janvier 2024 matin : écrit sur table UE2 (3h)

Semestre 2

Début du S2 (reprise des cours) : lundi 15 janvier 2024 (jusqu'au mardi 7 mai 2024)

Vacances d'hiver : du samedi 24 février au dimanche 3 mars 2024

Stage filé : du lundi 5 février au vendredi 16 février 2024, du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2024, du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2024

Oraux mutualisés : mardi 26 mars 2024 après-midi

Vacances de Printemps : du samedi 13 au dimanche 28 avril 2024

Examens S2 (1 oral, 1 écrit de 2h, 1 écrit de 3h) :

- lundi 13 mai 2024 matin : oral projets collaboratifs UE3
- mardi 14 mai 2024 matin : écrit sur table UE2 (3h)
- vendredi 17 mai 2024 matin : écrit sur table UE1 (2h)

Remise des productions écrites

- rapport de stage filé, dossier d'enquête de sociologie, infographie veille informationnelle : dimanche 26 mai 2024
- écrit de recherche : dimanche 16 juin 2024

2^{ème} session S1 : du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024

2^{ème} session S2 : du lundi 24 juin au vendredi 28 juin 2024

Inscription en M2 : fin avril - mi mai

CONTENUS DU MASTER 1

UE1 - Apports fondamentaux : handicap, difficulté sociale et dépendance

Cette UE vise à :

- Constituer un socle de connaissances législatives, techniques et sociales relatives aux institutions, organismes et partenaires concernés par les publics fragiles (handicap, vieillissement, fragilité sociale) sur tous les segments de l'existence (éducation et scolarisation, formation et accès à l'emploi, vie professionnelle, citoyenneté, vie affective et relationnelle, culture et loisirs, santé).
- Développer des compétences et une réflexivité professionnelle sur les pratiques inhérentes à ces dispositifs et à ces secteurs : pédagogie et andragogie ; accompagnement vers l'autonomie ; accessibilité et compensation ; innovation sociale.

Évaluation

Même format pour le Semestre 1 et pour le Semestre 2

Session 1 : Écrit sur table de 2 heures (1 sujet ou 2 sujets de 1 h chacun)

Session 2 : Écrit sur table de 2 heures (1 sujet ou 2 sujets de 1 h chacun)

UE2 – Apports transversaux en Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Cette UE vise à :

- Harmoniser les prérequis conceptuels issus de différentes disciplines de sciences humaines (Psychologie, Sociologie) pour comprendre les grandes caractéristiques du fonctionnement humain en général (développement cognitif, affectif et social ; socialisation et construction identitaire ; éducation et apprentissages) et celles qui relèvent du handicap, de la pathologie ou de la difficulté sociale.
- Acquérir des connaissances et des repères théoriques spécifiques pour appréhender les caractéristiques psychologiques et sociologiques du handicap, de la dépendance et de la difficulté sociale et leurs incidences sur les logiques d'exclusion/d'inclusion, de participation sociale, d'auto-détermination et de pouvoir d'agir.

Évaluation

Même format pour le Semestre 1 et pour le Semestre 2 :

Session 1 : Écrit sur table de 3 heures (1 sujet ou 2 sujets de 1 h 30 chacun)

Session 2 : Écrit sur table de 2 heures (1 sujet ou 2 sujets de 1 h chacun)

UE3 – *Élaboration de projets*

Cette UE vise à développer des compétences techniques directement mobilisables dans le champ professionnel visé et préparatoires aux missions d'un futur cadre :

- Compétences de recherche et développement en ingénierie sociale (recueil et analyse de données relatives à une situation sociale, veille documentaire, conduite de projet, innovation) et en ingénierie pédagogique ;
- Compétences de communication (écrite et orale, animation d'équipes, conception et usage de supports numériques).

Ces compétences sont évaluées par des productions collaboratives (exposés, supports multimédias) et individuelles (dossiers, exposés).

Évaluation du semestre 1 :

Session 1 : Production finale : un dossier en ingénierie pédagogique + un oral pour Numérique et handicap

Session 2 : Production finale : un dossier en ingénierie pédagogique

Évaluation du semestre 2 :

Session 1 : Contrôle continu composé de deux évaluations : un oral collectif, présentation du projet collaboratif dans son état d'avancement + une infographie pour Numérique et handicap.

Session 2 : Pas de session 2

UE4.1 – *Méthodologie du travail universitaire*

Cette UE vise l'acquisition de techniques de travail universitaire relatives à la lecture et à l'écriture scientifiques et/ou académiques, mobilisées ensuite dans l'ensemble des UE du master.

Évaluation

Cette UE ne concerne que le Semestre 1 :

Session 1 : Production écrite : un compte-rendu de recherche (noté)

Session 2 : Idem

UE4.2 - *Langue vivante étrangère : Anglais*

Les étudiant·e·s s'exerceront à la pratique de l'Anglais oral et écrit (compréhension, production) dans les thématiques et les champs lexicaux liés au master IPHD.

La maîtrise de l'anglais est une exigence universitaire. Elle est un vecteur de mobilité professionnelle, d'accès à une documentation scientifique et technique internationale et favorise le tissage de partenariats internationaux.

Évaluation

Cette UE ne concerne que le Semestre 2 :

Session 1 : Contrôle continu à partir de travaux présentés en cours

Session 2 : Pas de session 2

UE5 – Pratiques professionnelles

Cette UE vise à structurer le projet professionnel de l'étudiant-e :

- Par le développement de supports identificatoires professionnels (présentation des débouchés professionnels par des pairs aînés, expériences concrètes de terrain, contacts avec des professionnels, visites.)
- Par des mises en situations lors de stages d'accompagnement évoluant vers une pratique accompagnée, avec une prise de responsabilités progressive tuteurée ou par la mise en œuvre d'actions spécifiques.
- Par le retour réflexif et l'analyse de ces situations, notamment en termes de qualité des pratiques expérimentées et en termes de développement professionnel.

Les compétences mobilisées sont évaluées par un oral qui vise à mutualiser les expériences de stage filé et par un rapport écrit pour chacun des deux stages, afin de construire un regard réflexif sur ces premières expériences professionnalisantes.

L'UE5 comprend une mise à niveau en technologies numériques sur plateforme. L'évaluation consiste dans le fait de suivre le programme. Comme il s'agit d'un apprentissage en autonomie, celui-ci n'apparaît pas dans l'emploi du temps ; il reste cependant obligatoire pour valider l'UE. Un cadrage pédagogique sera distribué en début d'année.

Évaluation du semestre 1

Session 1 : Rapport écrit portant sur le stage d'accompagnement (cadrage et critères annexe 3) + réalisation de la mise à niveau en technologies numériques sur plateforme.

Session 2 : Idem

Évaluation du semestre 2

Session 1 : Contrôle continu, composé de deux évaluations :

- Présentation orale + diaporama (cadrage et critères annexe 4), le mardi 26 mars 2024
- Rapport écrit portant sur le stage filé (cadrage et critères annexe 5)

Session 2 : Pas de session 2

UE6 – Initiation à la recherche

Cette UE vise à développer des compétences relatives à la recherche en sciences sociales :

- Compétence en lecture scientifique, en veille documentaire ;
- Compétences en recueil et analyse de données relatives à une situation sociale ;
- Première tentative d'élaboration d'une problématique de recherche accompagnée par un enseignant-chercheur (en Psychologie ou en Sociologie) sur un objet et dans un contexte relevant du handicap, de la dépendance, de la grande difficulté ou de la fragilité sociale ou scolaire.
- Compétences de communication (écrite et orale).

Ces compétences sont évaluées par des productions collaboratives (posters de recherche, enquêtes) et individuelles (dossiers, documents de synthèse, fiches de lecture).

Évaluation du semestre 1 :

Session 1 : Contrôle continu à partir de la réalisation d'un poster scientifique

Session 2 : Idem

Évaluation du semestre 2 :

Session 1 : Production écrite : réalisation d'un dossier d'enquête qualitative (cadrage et critères distribués en cours) + quitus remise des questionnaires et de la base de données pour l'enquête par questionnaire + quitus remise d'un premier travail d'élaboration d'une problématique de recherche à partir de lectures scientifiques (cadrage remis au début du semestre 2).

Session 2 : Idem

PROJET COLLABORATIF

UE3. 2 *Élaboration de projet (Master 1)*

UE3. 3 *Conduite de projet (Master 2)*

Cadre général

Concevoir, piloter et mettre en œuvre un projet de formation, d'accompagnement, d'accessibilité, de compensation, etc. par groupes de 4 étudiant·e·s.

- cours de méthodologie de projet assurés au S1 par une intervenante universitaire (principes théoriques) et au S2 par un intervenant professionnel (opérationnalisation des principes théoriques)
- séances de supervision (intervenant·s professionnel·s et enseignant·e·s du master) placées dans l'emploi du temps au S2 et au S3 : une séance initiale de présentation et de répartition des groupes sur des projets en janvier, temps de supervision, bilans intermédiaires, travail collectif en séances.

Ce projet répond à une demande

- émanant de propositions de partenaires (associations, entreprises, collectivités territoriales, établissements, etc.)
- correspondant à une proposition d'étudiant·e·s, en lien avec un besoin identifié.

Quelques consignes

Si le projet porte sur une action de formation, ou d'aide aux apprentissages

Ce type de projet relève de la pédagogie, mais aussi tout ce qui a trait à l'ingénierie de formation ou les actions d'aide aux apprentissages (andragogie, lutte contre l'illettrisme et l'innumérisme, etc.).

Il mobilise les connaissances et compétences acquises en M1 ou lors des stages. Il fera appel à votre manière de concevoir, piloter et mettre en œuvre des actions au cours desquelles le public visé développe un apprentissage (sensibilisation, initiation, connaissances, compétences).

- Besoins en formation de personnes qui sont en contact avec un public handicapé ou en grande difficulté.
- Pédagogie adaptée à des publics à besoins spécifiques.
- Inventer un dispositif de formation ou une situation d'apprentissage : Quel public ? Pour répondre à quel besoin ou pour les former à être en « contact » avec quel type de handicap ou de grande difficulté ? Quel objectif de formation ? Quel dispositif ? -Que faut-il prévoir ?

Si le projet porte sur une action d'accompagnement, d'aide à l'autonomie

Ce type de projet concerne la mise en œuvre d'adaptations, de compensations ou de modalités d'accessibilité pour favoriser la participation sociale et l'inclusion de PH ou en difficulté ou dépendantes.

Il mobilise les connaissances et compétences acquises en M1 (pour identifier des besoins, des limitations et des difficultés) ou lors de vos stages. Il fera appel à votre manière de concevoir, piloter et mettre en œuvre des actions au cours desquelles le public visé améliore sa participation sociale (compensations, adaptations, accessibilité).

- Besoins en adaptation, compensation, accessibilité de personnes handicapées ou en grande difficulté ou dépendantes.
- Inventer un dispositif d'accompagnement : Quel public ? Pour améliorer leur participation sociale dans quel domaine ? Quel objectif de compensation ? Quel dispositif ? Que faut-il prévoir ?

Dans les deux cas

- Identifier les besoins du public cible (population, type de handicap ou de difficulté, nombre de participants).
- Mobiliser des partenaires, des acteurs.
- Proposer des objectifs opérationnels pour y répondre.
- Proposer des modalités concrètes (outils, supports, actions, etc.).
- Bâtir le dispositif : lieu, date, durée, déroulement, matériel, mise en œuvre, intervenants.
- Prévoir une évaluation du dispositif.
- Budgétiser.

Évaluation

→ En fin de S2, un bilan d'étape oral devant les enseignant·e·s et intervenant·e·s du master. Vous trouverez les critères et le barème d'évaluation en annexe 1 du guide.

→ En fin de S3, une présentation finale orale de la réalisation devant les enseignant·e·s du master, les partenaires impliqués, les étudiant·e·s de M1 + un écrit de synthèse (infographie sous forme PDF et imprimée).

Après validation et éventuelles corrections demandées par le jury, l'infographie présentant le projet final sera déposée sur le site du master et pourra également être utilisée par les étudiants pour valoriser leur travail.

LES STAGES

UE5 – *Pratiques professionnelles*

Deux stages sont réalisés au cours de l'année.

Stage d'accompagnement

Ce stage dure deux semaines consécutives, du lundi 13 novembre au vendredi 24 novembre 2023.

Il consiste en une immersion dans le quotidien d'un service ou d'une structure auprès de professionnel-le-s de la relation éducatives, socioéducatives ou de soin.

Il vise à découvrir un environnement socioprofessionnel et à appréhender un mode spécifique d'accompagnement de personnes en situation de difficulté.

Stage filé

Ce stage dure 4 semaines, placées au second semestre :

- semaines 1 et 2 du lundi 5 au vendredi 16 février 2024
- semaine 3 du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024
- semaine 4 du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024

Il consiste en un suivi et une contribution à un projet ou à une mission durant les 4 semaines filées sur une période de 2 mois et demi.

Il vise à participer activement à une mission d'analyse, d'évaluation, de prospective, de coordination, d'élaboration d'outils ou d'organisation d'événements relative à l'inclusion et à l'accompagnement des personnes en situation de difficulté.

Il est demandé que les deux stages se tiennent dans des environnements socioprofessionnels contrastés selon un ou plusieurs principes :

- du fait de leurs publics différents : un en milieu enfants-adolescents, l'autre en milieu adulte
- du fait de secteurs de rattachement différents (le social, le médicosocial, le médical, l'éducatif, etc.)
- du fait de modalités d'intervention différentes (lieu de vie ou d'hébergement, activité de jour, milieu ouvert, événementiel, etc.)
- du fait du statut juridique de l'environnement (fonction publique d'État, collectivités publiques locales, acteurs privés associatifs, entreprises, etc.)

Quelques remarques sur les conditions et la procédure

- Les durées indiquées ci-dessus représentent un minimum : il est tout à fait possible d'allonger la durée des stages en l'indiquant dans la convention.
- Les terrains de stage sont à rechercher par l'étudiant·e. Un accompagnement est proposé au cours de séances dédiées, quelques structures soumettent des propositions de stage et une liste des terrains de stage mobilisés les années précédentes est disponible à la scolarité mutualisée du Campus de Niort (Lydia Holon).
- Le terrain de stage doit être validé par Guillaume Teillet, référent stage de l'équipe pédagogique. Si besoin, échanger au préalable avec lui sur les terrains de stage sollicités.
- Lorsqu'un stage est pressenti, vous devrez formuler une demande d'accord sur l'ENT (application AREXIS) muni·e des informations suivantes : nom, adresse et n° SIRET ou SIREN de la structure, nom du responsable de la structure, nom et fonctions du tuteur ou de la tutrice, dates, actions et missions envisagées. Pour toute information sur le fonctionnement de l'application (et quand le lieu de stage n'a jamais accueilli de stagiaires IPHD jusqu'ici), Lydia Holon sera là pour vous guider.
- Le référent stage reçoit automatiquement par mail votre demande d'accord préalable. Une fois la demande accordée, Lydia Holon prend le relais sur les aspects administratifs.
- La convention remplie est signée en premier par la structure d'accueil. La convention signée par l'établissement est remise au secrétariat IPHD pour signature par le responsable de la composante (Denis Alamargot pour l'Inspé), par vous et par votre référent·e stage en dernier ressort (Guillaume Teillet).
- Tout changement (date, déplacement, notification spéciale, usage d'un véhicule, changement de tuteur ou tutrice, etc.) doit faire l'objet d'un avenant.
- Vous trouverez en annexe 2 le courrier de cadrage pédagogique qui doit accompagner votre lettre de motivation en vue de la réalisation d'un stage (une version stage d'accompagnement, une version stage filé), en annexe 3 les consignes et le barème d'évaluation pour le rapport de stage d'accompagnement, en annexe 4 les consignes et le barème d'évaluation des oraux mutualisés du stage filé et en annexe 5 les consignes et le barème d'évaluation du rapport de stage.
- Il est également possible d'effectuer des stages supplémentaires jusqu'à septembre de l'année suivante.

UN PARCOURS D'INITIATION A LA RECHERCHE

UE6 – *Initiation à la recherche*

L'initiation à la recherche repose sur :

1/ Des enseignements méthodologiques propres à chacune des deux disciplines du master (méthodologie expérimentale pour la psychologie, enquête par questionnaire et enquête qualitative pour la sociologie), évalués par chacun des enseignants responsables de ces enseignements (consignes données en cours) ;

2/ Un enseignement transversal collectif de la démarche de recherche : la méthodologie de la recherche documentaire, la construction d'une problématique en psychologie, puis en sociologie, des séminaires coopératifs mutualisés à l'échelle de la mention Pratiques et ingénierie de formation (PIF) ;

3/ Une initiation à l'appropriation de textes scientifiques dans la perspective de construire une problématique de recherche propre à l'étudiant·e. À la fin du semestre 1, les cadres théoriques et thématiques proposés par des enseignant·e·s chercheur·e·s sont envoyés par mail aux étudiant·e·s, qui doivent en prendre connaissance d'ici la rentrée du semestre 2 : ces propositions de sujets de mémoire relèvent d'approches disciplinaires, de méthodologies et d'épistémologies différentes (Psychologie cognitive, Psychologie sociale, Sociologie). Les deux séances de préparation collective, l'une orientée en sociologie et l'autre orientée en psychologie, ont lieu dès la rentrée de janvier pour aider les étudiant·e·s à réaliser des choix de thématiques et à se projeter vers une question de recherche.

Chaque étudiant·e remet une fiche contenant 3 vœux ordonnés de thématiques de mémoires avant le vendredi 26 janvier inclus, adressée à Lydia Holon et Guillaume Teillet. L'équipe pédagogique attribue alors un directeur ou une directrice de mémoire à chaque étudiant·e tenant compte de ses vœux.

Le directeur ou la directrice de mémoire réalise un accompagnement individualisé (rendez-vous, échanges par mail, remise d'écrits intermédiaires, etc.). C'est lui ou elle qui :

- fixe ses exigences (taille du document, orientation des lectures, validation de votre thème/objet, échéances et modalités des rencontres, etc.)
- apporte les aides nécessaires à l'aboutissement du premier écrit du S2 (références bibliographiques, discussion de votre problématique et de vos hypothèses, projection vers une méthodologie, aide rédactionnelle, etc.).

Un cadrage présentant les attendus de ce premier écrit vous sera remis au début du semestre 2. Ce premier écrit est obligatoire (quitus) et fait l'objet d'une évaluation qualitative par le directeur ou la directrice de mémoire (commentaires, pas de notes).

LA VIE DU MASTER

Les enseignements mutualisés ou en autonomie

Une partie des enseignements est mutualisée avec un ou deux des autres parcours de la mention PIF du master MEEF (FACo, IME) : ingénierie pédagogique, méthodologie de la recherche documentaire, méthodologie de projet et séminaires coopératifs. Les cours en présentiel ont lieu pour certains à Niort, pour d'autres à Poitiers et nécessitent un changement de lieu de formation. Ils ont été massés sur un ou deux mercredis pour réduire les déplacements. D'autres cours mutualisés auront lieu en distanciel (synchrones ou asynchrones). Le cours de « méthodes et outils informatiques pour l'activité professionnelle » repose sur un travail en autonomie sur plateforme (un cadrage sera fourni en début de S1).

Journée d'étude professionnelle au semestre 2

Thématique : la formulation d'un diagnostic de handicap.

Date : **vendredi 19 janvier 2024 (9h-16h30)**

La journée d'étude sera organisée par les enseignant·e·s de l'équipe pédagogique du master et réunira des partenaires et d'ancien·ne·s étudiant·e·s. La promotion de M2 présentera les résultats d'une enquête par questionnaires menée l'année précédente.

Les étudiant·e·s du master seront plus généralement invité·e·s et sollicité·e·s pour contribuer à la préparation, à l'organisation et à l'animation de la journée. Ce sera l'occasion de rencontrer des professionnel·le·s et de tisser des liens précieux pour vos travaux et activités universitaires (stages, projets, mémoires) et pour préparer votre insertion professionnelle.

La participation à la vie du master

De manière générale, les étudiant·e·s sont encouragé·e·s à représenter, faire vivre et faire connaître le master. Cela peut se faire de différentes manières : implication dans la vie universitaire (conseil de site, association étudiante, projets divers, etc.) ; participation à des colloques, conférences et autres manifestations ; aide à la tenue de la page Facebook du master ; toutes les initiatives sont bienvenues.

Quelques règles à respecter...

Présence en cours

- Emploi du temps : les emplois du temps sont donnés en début de semestre mais sont susceptibles de modifications. C'est la version UP Planning (sur l'ENT) qui fait foi.
- La présence en cours est obligatoire. Toute demande d'absence doit être justifiée et faite auprès du responsable M1 (guillaume.teillet@univ-poitiers.fr) avec copie à Lydia Holon.
- La ponctualité est attendue.

Remise des travaux écrits

Compte-rendu de recherche (vendredi 22 décembre 2023)
Rapport de stage d'accompagnement (vendredi 22 décembre 2023)
Rapport de stage filé (dimanche 26 mai 2024)
Infographie veille informationnelle (dimanche 26 mai 2024)
Dossier d'enquête sociologique (dimanche 26 mai 2024)
Écrit de recherche (problématique) (dimanche 16 juin 2024)
Autres travaux : consignes données en cours

Ces travaux sont remis :

- sous format numérique (pdf),
- aux responsables de l'activité, avec copie au secrétariat (Lydia Holon),
- avec un nom de fichier comprenant le nom de l'étudiant·e ou des étudiant·e·s,
- avec une page de garde (sauf infographie) comprenant au moins le nom de l'étudiant·e, le titre du travail et les logos utiles,
- avec une bibliographie aux normes APA (cf. cours écrits universitaires)

Sans oublier... un esprit

- de participation active (dans les cours, les projets, etc.)
- de mutualisation et de travail collaboratif
- de curiosité et de partage de l'information

ANNEXES

Annexe 1 : Critères d'évaluation et barème oral « Méthodologie de projet (2) » - Projets collaboratifs

Annexe 2 : Courrier de cadrage pédagogique à joindre à toute sollicitation pour un stage d'accompagnement (a) ou filé (b)

Annexe 3 : Critères d'évaluation et barème du rapport de stage d'accompagnement

Annexe 4 : Critères d'évaluation et barème des oraux mutualisés du stage filé

Annexe 5 : Critères d'évaluation et barème du rapport stage filé

Annexe 6 : Le Master 2 en alternance par contrat de professionnalisation

Annexe 1 :

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET BARÈME ORAL « MÉTHODOLOGIE DE PROJET (2) » - PROJETS COLLABORATIFS

UE3. 2 *Élaboration de projet (Master 1)*

UE3. 3 *Conduite de projet (Master 2)*

Cadre général de l'évaluation

Les étudiant·e·s ont mis en œuvre une **démarche de projet** pour concevoir une action de formation ou une action d'accompagnement qui s'inscrit dans une réalité sociale correspondant à des besoins en lien avec des publics handicapés ou en difficulté. Cette démarche a été menée de façon collective. Elle a débuté au S2 du Master 1 et au S3 du Master 2.

La présentation du **point d'étape des projets** par la promotion des M1 se tient lors de la session d'examens de mai (fin de S2, prévisionnel : lundi 13 mai 2024 dans la matinée).

La présentation finale des projets réalisés par la promotion des M2 se tient avant le départ en stage filé pour les M1 et en stage long pour les M2 (prévisionnel : vendredi 26 janvier 2024). **Les étudiant·e·s de M1 y assistent.**

Les présentations orales

Que ce soit pour l'évaluation intermédiaire en fin de S2 ou pour l'évaluation finale en fin de S3, il s'agit en 15 minutes maximum de **présenter un bilan du travail réalisé** (élaboration du projet, organisation du travail, réalisations, budgétisation, analyse critique, suites possibles, etc.).

L'exposé est suivi de 10 minutes de questions.

La présentation peut s'appuyer sur différents supports (plaquettes, documents, outils, etc.) dont un support projeté.

Ce projet doit revêtir une dimension opérationnelle (soit déjà mise en œuvre, soit officiellement programmée avec le partenaire concerné). Tous les étudiant·e·s doivent prendre la parole dans le temps d'exposé. Vous mettez en scène une réponse faite en tant qu'organisme (cabinet de consultants, organisme de formation, entreprise de communication, etc.) vis-à-vis de la demande d'un commanditaire réel.

En master 1, sur la base de cette présentation orale, une note identique est attribuée à tous les membres du groupe pour l'UE3.2.1 *Méthodologie de projet (2)*

Critères d'évaluation du grand jury

- La pertinence du projet
- La qualité des réalisations
- La pertinence de la conduite du projet
- La qualité de la présentation (communication, supports, interactions)

Sont notamment attendus :

Éléments de contexte	Liés à l'action envisagée Liés aux acteurs
Éléments de diagnostic	
Éléments d'évaluation	
Un budget	
Un calendrier	
Barème : évaluation sur 20 points	
<p>Présentation du projet (4 points) : Contextualisation : qui, quoi, pourquoi ? Présentation de la demande (et du besoin) Présentation de la population (public, type de handicap ou difficulté...) Présentation des acteurs et partenaires</p>	
<p>Pertinence de la conduite de projet (5 points) : Présentation des éléments de diagnostic Objectifs opérationnels identifiés (faisabilité, adéquation face aux objectifs) Calendrier du projet Budgétisation Mobilisation des partenaires et des acteurs lors du projet</p>	
<p>Méthodologie Qualité des réalisations et dispositif d'accompagnement élaboré (réponse à la demande, identification du besoin) (4 points) : Démarche mise en place : travail qui a été réalisé au S2 Présentation détaillée du dispositif : lieu, date, durée, déroulement, matériel, mise en œuvre, intervenants Méthodologie du diagnostic</p> <p>Présentation des modalités concrètes utilisées pour répondre à la demande (outils, supports, actions...) <i>(ex : questionnaire, nombre de personnes, types de questions, recueil des données, nombre de participants...)</i> Évaluations et perspectives envisagées</p>	
<p>Qualité de la présentation orale (3 points) : Communication : langage juste, registre de langue adapté Temps de parole réparti entre les membres du groupe Bonne gestion du temps (15 minutes)</p>	
<p>Qualité des supports présentés (diaporama + plaquettes / documents...) (2 points) : Clarté, organisation Aspect esthétique et qualité rédactionnelle</p>	
<p>Réponses aux questions (2 points) : Réponses claires, structurées, concises, précises Écoute, engagement dans l'échange Posture professionnelle</p>	
Note oral /20	

**COURRIER DE CADRAGE PÉDAGOGIQUE
ACCOMPAGNANT TOUTE SOLLICITATION POUR
UN STAGE D'ACCOMPAGNEMENT**

Accompagne une lettre de motivation personnalisée



Madame, Monsieur,

Vous êtes sollicité(e) par un·e étudiant·e du master IPHD (Inclusion et Participation : Handicap, Difficultés, Dépendance) pour effectuer un stage dans votre structure.

Ce stage dure deux semaines consécutives, du lundi 13 au vendredi 24 novembre 2023.

Les temps de stage sont un moment essentiel de la formation de nos étudiant·e-s, qui leur permet d'appréhender la réalité concrète du terrain et d'échanger avec des professionnels expérimentés.

Les objectifs de ce stage sont doubles :

- permettre aux étudiant·e-s de découvrir votre structure (son organisation, son fonctionnement, son public, ses missions, ses valeurs, etc.)
- permettre aux étudiant·e-s d'appréhender les modalités concrètes d'accompagnement du public au sein de votre structure par l'observation et des mises en situation accompagnées.

Il sera nécessaire :

- de signer une convention qui vous sera proposée si vous êtes d'accord pour accueillir notre étudiant·e
- de désigner un tuteur ou une tutrice qui encadrera l'étudiant·e et définira avec lui ou elle le contenu du stage
- de remplir en fin de stage une attestation de présence de l'étudiant·e

Vous pouvez pour tout renseignement complémentaire contacter Lydia Holon, la secrétaire du master IPHD pour toute question d'ordre administratif ou me contacter pour toute question concernant le contenu du stage.

Je vous adresse mes meilleures salutations et vous remercie de participer à la formation de nos étudiant·e·s.

Guillaume Teillet
Maître de conférences en sociologie
Co-responsable du master IPHD, référent des M1 et
responsable stages sur le master IPHD
guillaume.teillet@univ-poitiers.fr
06 45 73 99 58

Gestionnaire de scolarité, secrétariat
Lydia Holon
scolarite.niort@univ-poitiers.fr
05 49 17 82 51

Annexe 2 (b) - stage filé

**COURRIER DE CADRAGE PÉDAGOGIQUE
ACCOMPAGNANT TOUTE SOLLICITATION POUR
UN STAGE FILÉ**

Accompagne une lettre de motivation personnalisée

Madame, Monsieur,

Vous êtes sollicité(e) par un·e étudiant·e du master IPHD (Inclusion et Participation : Handicap, Difficultés, Dépendance) pour effectuer un stage dans votre structure.

Ce stage comporte quatre semaines réparties sur le second semestre :

- du lundi 5 février au vendredi 16 février 2024 (2 semaines)
- du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024 (1 semaine)
- du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024 (1 semaine)

Les temps de stage sont un moment essentiel de la formation de nos étudiant·e·s, qui leur permet d'appréhender la réalité concrète du terrain et d'échanger avec des professionnels expérimentés.

Les objectifs de ce stage sont les suivants :

- permettre aux étudiant·e·s de découvrir votre structure (son organisation, son fonctionnement, son public, ses missions, ses valeurs, etc.) et son secteur professionnel de référence ;
- permettre aux étudiant·e·s de participer activement à une action ou de s'impliquer dans une mission portée par votre structure.

Il sera nécessaire :

- de signer une convention qui vous sera proposée si vous êtes d'accord pour accueillir notre étudiant·e
- de désigner un tuteur ou une tutrice qui encadrera l'étudiant·e et définira avec lui ou elle le contenu du stage
- de remplir en fin de stage une attestation de présence de l'étudiant·e

La durée de ce stage peut si besoin être rallongée : les temps supplémentaires doivent être indiqués dans un avenant à la convention.

Vous pouvez pour tout renseignement complémentaire contacter Lydia Holon, la secrétaire du master IPHD pour toute question d'ordre administratif ou me contacter pour toute question concernant le contenu du stage.

Je vous adresse mes meilleures salutations et vous remercie de participer à la formation de nos étudiant·e·s.

Guillaume Teillet
Maître de conférences en sociologie
Co-responsable du master IPHD, référent des M1 et
responsable stages sur le master IPHD
guillaume.teillet@univ-poitiers.fr
06 45 73 99 58

Gestionnaire de scolarité, secrétariat
Lydia Holon
scolarite.niort@univ-poitiers.fr
05 49 17 82 51

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET BARÈME DU RAPPORT DE STAGE D'ACCOMPAGNEMENT

UE5 – *Pratiques professionnelles* – Semestre 1

Objectif du stage : Découvrir un environnement socioprofessionnel des secteurs social, médical, médicosocial ou socioéducatif et appréhender un mode spécifique d'accompagnement de personnes en situation de difficulté (handicap, précarité, dépendance, difficultés scolaires, familiales ou relationnelles, déviances, etc.).

Moyen : immersion dans le quotidien d'un service ou d'une structure, aux côtés d'un ou plusieurs professionnel·le·s ayant pour mandat l'accompagnement de personnes en situation de difficulté (quelle qu'en soit la modalité : hébergement, milieu ouvert, activités de jour, etc.).

Durée : 2 semaines

Période : du 13 au 24 novembre 2023

Évaluation : un rapport de stage d'accompagnement, à rendre le vendredi 22 décembre 2023.

Objectif du rapport : Les objectifs du rapport de stage d'accompagnement sont multiples :

1/ Permettre à un lecteur ou une lectrice extérieur·e au service ou à la structure d'appréhender une dimension d'un mode d'accompagnement spécifique de personnes en situation de difficulté

2/ Contextualiser l'environnement socioprofessionnel par un ou des cadrages qui peuvent être de différentes natures (sociohistorique, juridique, statistique, etc.).

3/ Mettre en œuvre les deux piliers d'une réflexivité de type universitaire :

* la mobilisation de techniques permettant d'objectiver, de donner à lire des réalités professionnelles circonscrites, parmi lesquelles : journal de stage comprenant des comptes-rendus d'observation ou d'entretiens informels ou de discussions, graphiques, schémas, écrits produits par les professionnel·le·s de la structure de stage, photographies, etc.

* la capacité à référencer son propos à l'aide de sources extérieures au lieu de stage (littérature grise, données statistiques, textes scientifiques)

4/ Trouver une logique d'exposition qui articule l'ensemble du propos, l'explicitier et la mettre en œuvre

5/ Mettre en œuvre les principes d'une écriture académique à l'échelle d'un premier rapport

Format : Le rapport prend la forme d'un texte d'une dizaine de pages, et constitue une occasion de mettre en œuvre les principes d'écriture exposés dans le cours d'Écrits universitaires. Il doit respecter les normes d'une écriture académique sur le plan formel, ce qui implique notamment :

- une page de garde avec un titre et vos affiliations universitaires,

- un sommaire paginé,

- un document paginé en pied de page comprenant une introduction, une conclusion et plusieurs parties,

- une écriture dans une police d'écriture lisible, de taille équivalente à Times NR 12, avec interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm,

- des tableaux, graphiques, schémas et autres objets iconographiques insérés dans le corps du texte numérotés, titrés et référencés à la fin du document,

- des références dans le corps du texte aux normes APA et une bibliographie correspondant à la fin du document.

L'écriture doit être structurée en plusieurs parties, voire sous parties, titrées et comprenant des paragraphes composés d'une succession de phrases avec des verbes principaux. Les sigles doivent être explicités lors de leur première utilisation, pour pouvoir ensuite être mobilisés sous leur forme

abrégée. Les abréviations et termes familiers sont à proscrire, ainsi que toute forme non rédigée d'expression écrite.

Contenu du rapport : Après une introduction resituant votre expérience de stage dans votre trajectoire et dans son déroulement et explicitant la structure du rapport, vous présenterez en autant de parties distinctes plusieurs aspects du mode spécifique d'accompagnement que vous aurez découvert.

Vous avez deux choix à opérer :

a) choisir le thème sur lequel portera votre rapport,

b) choisir un découpage, une structuration du propos. Celui-ci correspond à ce que vous avez pu observer et suit une logique que vous trouverez pertinente et que vous devrez expliciter dès l'introduction. Quelques exemples, parmi bien d'autres possibles :

- pour un rapport sur les repas au sein d'une structure : une partie sur l'avant (choix des menus et des aliments, préparation des repas), une partie sur l'aménagement spatial et matériel, une partie sur la prise de repas pour elle-même ;

- pour un rapport sur l'accueil d'un nouveau résident : une partie sur les professionnels, une partie sur le résident, une partie sur sa famille ;

- pour un rapport sur les relations avec les familles des résidents/des jeunes : une partie par types de relations avec les familles (l'accueil, les visites médiatisées, les retours en famille et les fins de prise en charge) ; ou une partie qui présente 3 cas pour lesquels les liens avec la famille ne prennent pas du tout la même forme, etc.

- pour un rapport sur un désordre, un conflit ou un moment difficile : une partie sur le déroulé des événements qui ont posé problème, une partie sur la régulation institutionnelle qui a eu lieu, une partie sur le point de vue des différents acteurs, etc.

Parmi les éléments d'argumentation, votre rapport devra s'appuyer au minimum :

1/ sur **trois techniques d'objectivation d'une réalité professionnelles** parmi les suivantes :

* un compte-rendu d'observation d'une scène d'accompagnement en particulier qui livre une description narrative de la situation, pose le contexte, décrit les protagonistes en présence (sans vous oublier), les interactions entre eux, le déroulement de l'action.

* des extraits d'entretiens informels ou de discussions recueillis sur votre journal de stage,

* des graphiques ou des schémas qui livrent une lecture synthétique d'un aspect de l'organisation de travail observée (fonctionnement hiérarchique, lien entre différents services, processus d'accueil ou d'accompagnement lors d'un temps donné, etc.) ou qui matérialisent une scène en particulier (aménagements spatiaux, dispositions des individus, types d'interactions, etc.)

* des photographies représentatives ou qui disent quelque chose du travail d'accompagnement, avec ou sans les personnes (attention au droit à l'image - les personnes peuvent être absentes, floutées si besoin, dans tous les cas leur consentement est requis) : chaque photo est intitulée et légendée avec une description du contexte de la photo, l'intérêt et le sens de la photo.

* la mobilisation d'archives propres au lieu de stage : vous pouvez présenter un document produit par les professionnel·le·s ou l'institution qui vous accueille en explicitant le contexte de production, ce qu'il dit du travail d'accompagnement et la façon dont il est mobilisé au cours de l'accompagnement, et vous pouvez en produire une analyse.

2/ sur au moins **deux références pour chacune des catégories suivantes dûment référencées dans les normes APA**, en lien avec la relation d'accompagnement que vous appréhendez :

* des références scientifiques, dans l'univers des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, histoire), éventuellement puisées dans les cours dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'UE2

* des références de littérature « grise », ou institutionnelle extérieures à la structure (textes législatifs, réglementaires, documentation, rapports ou guides édités par les ministères de tutelle, enquêtes administratives, données et/ou analyses statistiques [DARES, DREES, DEPP, INSEE...], etc.)

Votre conclusion synthétisera les éléments présentés et vous pourrez y livrer vos propres réflexions sur le sujet.

Critères : évaluation sur 20 points	Note
<p>Critère n° 1 : La formulation d'un questionnaire professionnel (2,5 points)</p> <p>Le rapport est structuré par un thème principal qui permet de saisir une dimension du mode d'accompagnement appréhendé. Ce thème est décliné en plusieurs sous-parties dont la logique d'exposition est explicitée dès l'introduction.</p>	
<p>Critère n° 2 : La contextualisation de l'expérience de stage et la description de l'environnement (2,5 points)</p> <p>Le lecteur ou la lectrice qui ne connaît pas l'environnement de stage dispose d'assez de données de contextualisation pour comprendre dans quel environnement le stage s'est déroulé. Si tous les aspects d'un environnement ne peuvent pas être décrits (ou ne peuvent pas être décrits avec la même précision), selon le thème abordé, ces différents aspects peuvent être abordés : contextualisation juridique (fondements juridiques de l'action menée) et/ou historique (histoire du service, de la structure, de l'acteur, du secteur) de l'environnement de stage, caractérisation de l'institution (moyens, personnels, organisation, mode de financement, etc.), spécificité des publics accueillis/à qui s'adresse la structure de stage (caractéristiques sociales, spécificités et particularités, variations et diversité).</p>	
<p>Critère n° 3. La mise en œuvre d'une réflexivité professionnelle de type universitaire (9 points)</p> <p>L'écrit témoigne d'une réflexivité professionnelle de type universitaire, mise au service de l'analyse du mode spécifique d'accompagnement observé.</p> <p>a) La mise en perspective de l'expérience de stage avec des savoirs extérieurs (3 points)</p> <p>La réflexion menée est étayée par des savoirs extérieurs puisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans des références bibliographiques de sciences humaines liées à la problématique posée (référencées selon les normes APA), éventuellement dans des cours dispensés par des enseignants-chercheurs dans l'UE2 - dans de la littérature « grise », institutionnelle <p>b) La réflexivité professionnelle mise en œuvre s'appuie sur des données issues de l'expérience de stage (6 points)</p> <p>Le mode spécifique d'accompagnement est appréhendé à partir de l'expérience du stage (et non de façon générale ou abstraite), au moyen d'au moins trois des techniques d'objectivation des réalités professionnelles présentées.</p>	
<p>Critère n° 4 : Qualité formelle et rédactionnelle (3 points)</p> <p>L'écrit répond aux normes formelles d'un document académique, notamment au sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'orthographe, la syntaxe, la grammaire - de l'usage d'un vocabulaire adapté, de la construction de phrases claires, de la structuration du texte en paragraphes cohérents et consistants - de l'organisation de l'écrit avec un plan, des titres et sous-titres qui guident la lecture, une introduction et une conclusion - d'une mise en page soignée qui facilite la lecture - du respect des consignes de présentation 	
<p>Critère n° 5 : Qualité du stage (3 points)</p> <p>À partir de la fiche bilan renseignée par le tuteur ou la tutrice de stage.</p>	
<p>Note production écrite /20</p>	

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET BARÈME DES ORAUX MUTUALISÉS DU STAGE FILÉ

UE5 – Pratiques professionnelles – Semestre 2

Les étudiant·e·s seront répartis en 4 groupes présentant des terrains de stages diversifiés. Le jury sera composé d'un·e enseignant·e chercheur·e et d'un·e professionnel·le de terrain. Chaque étudiant·e fera une présentation de son expérience de stage devant le jury et devant son groupe de collègues, en 15 minutes, en présentant :

1/ le questionnement professionnel qu'il compte développer dans son rapport de stage filé à la fin du semestre 2,

2/ une description de l'environnement de stage ajustée au questionnement,

3/et en développant plus particulièrement un aspect qui émane de l'expérience de stage, en lien avec la mission à laquelle l'étudiant·e contribue et qui nourrit ce questionnement. Cela peut être, à titre d'exemples, un ou des éléments à choisir parmi :

- les pratiques observées ;
- la spécificité des personnes prises en charge sur le terrain de stage ;
- l'articulation des différents projets (de la structure, des professionnel·le·s, des usagers ou des usagères) ;
- les partenariats entre les différents acteurs et actrices ;
- etc.

Cette présentation s'appuiera sur un diaporama. Cette présentation devra donner de la visibilité au lieu de stage et en faire émerger la réalité de terrain. Un questionnement de 5 minutes pourra suivre cette présentation afin d'en approfondir un ou plusieurs aspects.

DIAPORAMA

Qualité esthétique de la présentation /1		
Aucun effort n'a été fait quant à la forme du support de présentation – 0/1	Des efforts esthétiques ont été faits mais non systématisés sur l'ensemble du diaporama (des variations dans la charte graphique des diapositives, des éléments absents en diapositive de présentation, etc.) ou encore l'équilibre entre concision-clarté et recherche esthétique n'est pas satisfaisant - 0,5/1	Le support de présentation comprend une première diapositive de présentation avec les principaux éléments institutionnels, un masque de diapositive (une identité graphique commune à chacune des diapositives) et une diapositive de conclusion, l'ensemble présente un bon équilibre entre concision-clarté et recherche esthétique – 1/1
Lisibilité de la présentation et articulation avec l'oral /2		
Le diaporama gêne plus qu'il n'aide au suivi de la communication orale, parce qu'il est en décalage avec le propos ET parce que son contenu vient perturber le propos (car trop dense, mal formulé ou organisé) – 0,5/2	Le diaporama constitue une aide à la communication qui pourrait être améliorée : parce son contenu est trop dense et nécessite une lecture à part entière ou parce qu'il est mal organisé, OU parce que les diapositives ne défilent pas au rythme du propos tenu – 1/2	Le diaporama est un réel appui à la communication orale : son contenu vient appuyer certains aspects du propos tenu ET les diapositives défilent au rythme de la communication orale – 2/2
Fidélité des données par rapport à la réalité de terrain /1,5		
Les données présentées dans le support n'ont aucun lien avec l'expérience de stage et aurait pu être mobilisées avant même la réalisation du stage (données prises sur Internet, sur des supports, etc.) - 0,5/1,5	Les données présentées permettent seulement partiellement de prendre connaissance de l'environnement de stage, soit parce qu'elles semblent trop éloignées des réalités professionnelles approchées, soit parce que leur présentation n'est pas assez synthétique ou visuelle – 1/1,5	Les données présentées permettent de façon visuelle de prendre connaissance de l'environnement de stage et des réalités professionnelles approchées (par exemple, par l'usage de tableaux, de graphiques, de schémas, l'explicitation du vocabulaire spécifique, par des descriptions de contextes et de pratiques

		professionnelles, etc.) - 1,5/1,5	
Maîtrise de la langue écrite (orthographe, syntaxe, lexique spécifique) /1,5			
Plusieurs erreurs sont repérées au fil des diapositives – 0/1,5	Quelques erreurs, mais peu, sont repérées au fil des diapositives – 0,5/1,5	Aucune erreur n'est repérée dans le support de présentation – 1,5/1,5	
Note /6			

PRÉSENTATION ORALE

Respect du temps imparti (un rappel à 15 min 30) /2			
Le temps imparti n'a pas du tout été respecté (inférieur à 12 minutes, ou interruption du jury à 18 minutes) – 0/2	Le temps imparti a été moyennement respecté (soit entre 12 et 14 minutes, soit entre 16 et 18 minutes) – 1/2	Les 15 minutes ont été respectées à 1 minute près – 2/2	
Qualité du questionnement de départ /2			
Aucun questionnement n'est annoncé dans l'introduction de la communication – 0/2	Un plan de la communication est annoncé au départ mais ne donne pas l'axe analytique ou la question professionnelle qu'a nourri le stage – 1/2	Le questionnement professionnel ou l'axe analytique développé à partir du stage est annoncé en introduction. Le questionnement professionnel est bien justifié au regard des situations rencontrées pendant le stage – 2/2	
Ancrage du propos dans la réalité du stage et portée analytique de l'exposé /5			
Le propos ne permet pas de prendre connaissance de l'environnement de stage, des spécificités des professionnels et du public accueilli ET ne nourrit pas de questionnement professionnel – 1/5	Le propos permet bien de prendre connaissance de l'environnement de stage, des spécificités des professionnels et du public accueilli, mais ne problématise pas ces réalités professionnelles OU le propos pose bien des questionnements professionnels mais sans ancrage, sans matériau ou données issues du stage – 3/5	Le propos permet bien de prendre connaissance de l'environnement de stage, des spécificités des professionnels et du public accueilli, ET les analyse, les problématise pour alimenter un questionnement professionnel qui est pertinent face aux observations réalisées en stage – 5/5	
Aisance dans la communication orale /2			
Le mode de communication perturbe le propos en raison d'un registre de langage, d'une posture ou d'un débit de parole inadapté ET d'une proximité trop grande avec ses notes – 0/2	Le mode de communication pourrait être amélioré, en adaptant un peu plus son registre de langage, sa posture ou son débit de parole OU en prenant davantage en compte son auditoire et en prenant plus de distance avec ses notes – 1/2	Le registre de langage, la posture, le débit de parole sont adaptés. L'étudiant-e a pris en compte son auditoire et a su se détacher de ses notes – 2/2	
Réponse aux questions /3			
L'étudiant-e semble ne pas comprendre les questions qui lui sont adressées et n'est pas en mesure d'apporter d'éléments de réponse satisfaisants – 1/3	L'étudiant-e comprend avec de l'aide (reformulation d'une question par le jury, relance) les questions qui lui sont adressées OU donne moyennement satisfaction dans la réponse apportée (sur une question seulement, sans lien avec l'expérience de stage, en décalage avec l'oral, ou trop longue) – 2/3	L'étudiant-e montre qu'il a su écouter et comprendre les questions qui lui sont adressées et y apportent des éléments de réponses satisfaisants sur la base de son expérience de stage, permettant d'approfondir des points présentés à l'oral – 3/3	
Note /14			

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET BARÈME DU RAPPORT STAGE FILÉ M1

UE5 – *Pratiques professionnelles* – Semestre 2

Objectif du stage : Suivi et contribution à un projet ou à une mission relevant de l'ingénierie des politiques publiques (scolaires, éducatives, de formation, sociales, médicosociales, sanitaires, etc.) d'accompagnement des personnes en situation de difficulté

Moyen : Participer activement à une mission d'analyse, d'évaluation, de prospective, de coordination, d'élaboration d'outils ou d'organisation d'événements relative à l'inclusion et à l'accompagnement des personnes en situation de difficulté.

Durée : 4 semaines

Période : du 5 au 16 février, du 4 au 8 mars, du 8 au 12 avril 2024

Évaluation : un rapport de stage filé, à rendre le dimanche 26 mai 2024, évalué par un·e membre de l'équipe pédagogique.

Objectif du rapport : Les objectifs du rapport de stage filé sont multiples :

1/ Proposer pour la première fois une problématique professionnelle que la mission de stage a permis de construire et qui permet au lecteur ou à la lectrice extérieur·e de saisir un ou des enjeux importants et en tension au sein du secteur d'activité d'accueil du stage.

2/ Contextualiser l'environnement socioprofessionnel par un ou des cadrages qui peuvent être de différentes natures (sociohistorique, juridique, statistique, etc.).

3/ Mettre en œuvre les deux piliers d'une réflexivité de type universitaire :

* la mobilisation de techniques permettant d'objectiver, de donner à lire des réalités professionnelles circonscrites, parmi lesquelles : journal de stage comprenant des comptes-rendus d'observation ou d'entretiens informels ou de discussions, graphiques, schémas, écrits produits par les professionnel·le·s de la structure de stage, photographies, etc.

* la capacité à référencer son propos à l'aide de sources extérieures au lieu de stage (littérature grise, données statistiques, textes scientifiques)

4/ Trouver une logique d'exposition qui articule l'ensemble du propos et permet de traiter la problématique professionnelle, l'explicitier et la mettre en œuvre

5/ Mettre en œuvre les principes d'une écriture académique à l'échelle d'une production conséquente

Format : Le rapport prend la forme d'un texte d'une douzaine à une vingtaine de pages, et constitue une nouvelle occasion de mettre en œuvre les principes d'écriture exposés dans le cours d'Écrits universitaires. Il doit respecter les normes d'une écriture académique sur le plan formel, ce qui implique notamment :

- une page de garde avec un titre et vos affiliations universitaires,
- un sommaire paginé,
- un document paginé en pied de page comprenant une introduction, une conclusion et plusieurs parties,
- une écriture dans une police d'écriture lisible, de taille équivalente à Times NR 12, avec interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm,
- des tableaux, graphiques, schémas et autres objets iconographiques insérés dans le corps du texte numérotés, titrés et référencés à la fin du document,
- des références dans le corps du texte aux normes APA et une bibliographie correspondant à la fin du document.

L'écriture doit être structurée en plusieurs parties, voire sous parties, titrées et comprenant des paragraphes composés d'une succession de phrases avec des verbes principaux. Les sigles doivent être explicités lors de leur première utilisation, pour pouvoir ensuite être mobilisés sous leur forme abrégée. Les abréviations et termes familiers sont à proscrire, ainsi que toute forme non rédigée d'expression écrite.

Critères : évaluation sur 20 points	Note
<p>Critère n° 1 : La formulation d'un questionnement professionnel (3 points)</p> <p>Le rapport est structuré par une problématique d'ensemble qui témoigne de l'orientation prise par la réflexivité professionnelle. Cette problématique est clairement formulée, elle sous-tend les différents aspects du rapport : la présentation de l'environnement, de l'institution et du public (critère n°2), la mobilisation de ressources extérieures, de références et contenus d'enseignement (critère n°3.a), la mobilisation de données issues de l'expérience de stage (critère n°3.b), la conclusion vient synthétiser les réponses apportées à la problématique.</p>	
<p>Critère n° 2 : La contextualisation de l'expérience de stage et la description de l'environnement (3 points)</p> <p>Le lecteur ou la lectrice qui ne connaît pas l'environnement de stage dispose d'assez de données de contextualisation pour comprendre dans quel environnement la problématique de stage est posée. Si tous les aspects d'un environnement ne peuvent pas être décrits (ou ne peuvent pas être décrits avec la même précision), <i>selon la problématique posée</i>, ces différents aspects peuvent être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contextualisation juridique de l'environnement de stage (fondements juridiques de l'action menée) - contextualisation historique de l'environnement de stage (histoire du service, de la structure, de l'acteur, du secteur) - caractérisation de l'institution : moyens, personnels, organisation, mode de financement, etc. - spécificité des publics accueillis/à qui s'adresse la structure de stage : caractéristiques sociales, spécificités et particularités, variations et diversité 	
<p>Critère n° 3. La mise en œuvre d'une réflexivité professionnelle de type universitaire (6 points)</p> <p>L'écrit témoigne d'une réflexivité professionnelle de type universitaire, mise au service du traitement de la problématique formulée.</p> <p>a) La mise en perspective de l'expérience de stage avec des savoirs académiques (3 points)</p> <p>La réflexion menée est étayée par des savoirs académiques puisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les cours dispensés dans la formation, - dans des références bibliographiques de sciences humaines liées à la problématique posée (référencées selon les normes APA). <p>b) La réflexivité professionnelle mise en œuvre s'appuie sur des données issues de l'expérience de stage (3 points)</p> <p>La problématique est traitée à partir de l'expérience du stage (et non de façon générale). L'écrit témoigne de l'engagement de l'étudiant-e au sein de son environnement de stage par la mobilisation : d'observations, de données sur l'activité de la structure (extraites de rapports d'activité, de la documentation interne, d'écrits professionnels, etc.), de données produites à partir de données collectées : questionnaire réalisé en stage, extraits d'entretiens (formels ou informels), notes du journal de stage (observations), photographies, schémas, plans, archives diverses, etc.</p>	
<p>Critère n° 4 : L'autoréflexivité professionnelle (2 points)</p> <p>L'écrit témoigne d'une réflexion sur l'inscription de l'expérience de stage dans une trajectoire de formation et de professionnalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l'exposé des motivations, et par la justification du choix de stage, et sa mise en perspective au regard d'une trajectoire singulière - par un bilan réflexif sur les apports du stage concernant les apprentissages réalisés, les compétences acquises ou renforcées, le retour sur les attentes initiales, les limites du stage et la façon dont l'expérience de stage a pu influencer les aspirations professionnelles (renforcement, transformation, etc.) 	

<p>Critère n° 5 : Qualité formelle et rédactionnelle (3 points)</p> <p>L'écrit répond aux normes formelles d'un document académique, notamment au sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'orthographe, la syntaxe, la grammaire - de l'usage d'un vocabulaire adapté, de la construction de phrases claires, de la structuration du texte en paragraphes cohérents et consistants - de l'organisation de l'écrit avec un plan, des titres et sous-titres qui guident la lecture, une introduction et une conclusion - d'une mise en page soignée qui facilite la lecture - du respect des consignes de présentation 	
<p>Critère n° 6 : Qualité du stage au regard de la fiche bilan (3 points)</p>	
<p>Évaluation réalisée à partir de la fiche bilan jointe à l'attestation de présence renseignée par le tuteur ou la tutrice de stage.</p>	
<p>Note production écrite /20</p>	

LE MASTER 2 EN ALTERNANCE PAR CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le Master 2 est ouvert à l'alternance sous contrat de professionnalisation (secteur privé uniquement) et sous contrat d'apprentissage (tous secteurs confondus).

L'étudiant·e est alors salarié·e de l'entreprise partenaire et souscrit donc aux droits et obligations régis par son contrat de travail et sa branche professionnelle.

Dès la fin du M1, les étudiant·e-s peuvent prospecter pour une alternance par contrat de professionnalisation. Comme pour le stage long, ils et elles doivent s'assurer avec les enseignants du master que le type d'entreprise et de poste correspond aux attendus du master.

UP Pro est l'organisme de l'université de Poitiers en charge des alternant·e-s par contrat de professionnalisation. Le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine est le centre de formation des apprenti·e-s qui prend en charge administrativement et financièrement les contrats d'apprentissage. Dans les deux cas, l'Université de Poitiers a la responsabilité pédagogique du suivi de la formation.

Les postulants à l'alternance ont jusqu'à mi-octobre pour signer un contrat de professionnalisation.

Durant son année de M2 :

- L'alternant·e ou l'apprenti·e dispose d'un suivi individualisé par un référent·e, enseignant universitaire de l'équipe pédagogique
- L'alternant·e ou l'apprenti·e assiste à tous les cours, passe tous les examens et rend les mêmes productions (mémoire, rapport de stage -alternance-, projet collaboratif, dossier collectif d'apprentissage) que les étudiant·e-s non alternant·e-s.
- La conduite de projet prend la forme d'un projet professionnel mis en œuvre et accompagné dans la structure d'accueil. Il est évalué sur les mêmes critères que le projet collaboratif, dans l'état d'avancement où il se trouve au moment de l'oral.
- L'alternant·e ou l'apprenti·e produit un rapport d'alternance avec les mêmes attendus que le rapport de stage (S4)
- De septembre à fin février, l'alternant·e ou l'apprenti·e est en entreprise les lundis et mardis et assiste aux cours ou réalise son travail universitaire en autonomie (s'il n'y a pas cours) les mercredis, jeudis, vendredis.
- À compter du 4 mars, l'alternant·e ou l'apprenti·e est à temps plein en entreprise, sauf pour les trois périodes de retour universitaire (année 2023-2024 : du mardi 2 avril au vendredi 5 avril 2024 ; du lundi 6 au mardi 7 mai 2024 ; du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024)
- La soutenance du rapport a lieu dans la dernière semaine de son contrat.
- L'alternant·e ou l'apprenti·e est libéré·e de l'entreprise pour les examens.
- Toute absence doit être signalée à l'administration universitaire et à l'entreprise.

- L'alternant·e ou l'apprenti·e fait l'objet d'un suivi avec contact téléphonique au S3 et d'une visite présentielle au S4 par son enseignant·e référent·e qui rend compte de son suivi à Uppro ou au CFA Sup NA
- Toute difficulté dans la structure employeuse à laquelle l'alternant·e ou l'apprenti·e ne parvient pas à faire face par ses propres ressources doit être signalée au ou à la référent·e qui peut agir en médiateur ou médiatrice.

Toutes les informations importantes sont sur :

Pour les contrats de professionnalisation

<http://uppro.univ-poitiers.fr/alternance/le-contrat-de-professionnalisation/le-contrat-de-professionnalisation-790891.kjsp>

Pour les apprentissages

<https://www.cfasup-na.fr/>